

bpost

PB-PP | B-92730
BELGIE(N)-BELGIQUE

Action Réfugiés

Périodique trimestriel édité par l'Aide aux Personnes Déplacées asbl
Fondée par Dominique Pire (+) Prix Nobel de la Paix 1958

Bureau de Dépôt - Liège X - N° 143 - 3^{ème} trimestre 2014 - P 202 391

Editorial

La fois dernière, nous vous avons emmenés à la redécouverte de nos différentes activités. Par manque de place, nous n'avons pu aborder les cours de français ni les activités qui en découlent. Comme nous vous l'avions promis, nous leur consacrons le présent numéro.

Insertion socio-professionnelle (ISP) : le projet évolue.

Nous vous avons déjà parlé du projet « Parlons emploi » mené jusqu'en juin dernier avec le soutien du Fond Social Européen dans le but de faciliter l'entrée sur le marché de l'emploi ou à tout le moins de la formation qualifiante de personnes migrantes. La fin de la programmation Fonds Social Européen (FSE) 2007-2013 nous a amenés à faire le bilan de cette expérience et à proposer au FSE un programme plus ambitieux encore.

Pour rappel, nous travaillons à deux niveaux sur ce terrain :

- Les permanences ISP sur rendez-vous pour répondre de la manière la plus adéquate possible aux demandes d'accompagnement dans la recherche d'emploi adressées au service social. On y donne un coup de pouce pour rédiger des CV, des lettres de motivation, remplir des formulaires de candidature, envoyer des candidatures en ligne, ...

- D'autre part, depuis 2006, nous avons proposé chaque année deux modules de « pré-formation » que nous avons intitulés « Parlons emploi ». Tout migrant, même diplômé, même expérimenté, est contraint de réfléchir à son avenir professionnel lorsqu'il décroche un titre de séjour en Belgique. Beaucoup de gens n'ont qu'une connaissance fort superficielle des spécificités de notre marché de l'emploi et tâtonnent longtemps avant, dans le meilleur des cas, de réussir à s'y intégrer. Nous avons voulu leur donner l'opportunité d'établir un projet professionnel réaliste, de le mettre à l'épreuve en effectuant un stage et ce, tout en améliorant leur niveau de français.

Le lancement de l'appel à projet FSE 2014-2020 a constitué pour nous l'occasion de donner une nouvelle dimension au projet.

Nous poursuivons les permanences ISP telles que nous les avons menées jusqu'ici. Elles ont toute leur raison d'être pour des personnes qui savent

où elles vont mais qui ont besoin d'être accompagnées dans leurs démarches. Elles permettent à celles qui sont dépassées par l'ampleur de la tâche d'établir un plan d'action et surtout de s'y tenir. Dans un certain nombre de cas, l'accompagnement conduit à affiner quelque peu le projet et à orienter le demandeur d'emploi vers une formation qualifiante ou vers notre module de formation.

Tout don supérieur ou égal à 40 Euros versés en une ou plusieurs fois au cours de l'année sur l'un de nos comptes en Belgique donne droit à une quittance d'exonération fiscale.

BE41-0000-0756-7010

AIDE AUX PERSONNES DEPLACÉES

Rue du Marché, 33 – 4500 HUY

FSE



UNION EUROPÉENNE



Wallonie

LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LA WALLONIE
INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR.

Nous avons par contre voulu donner davantage d'ampleur au projet « Parlons emploi » et nous le remplaçons, dès septembre, par une formule plus intensive qui s'étale désormais sur 26 heures de formation hebdoma-

daire et pendant une année entière. Aline Niessen continuera à « parler emploi » ou, en d'autres termes, à guider la réflexion des apprenants pour faire émerger pour chacun un projet professionnel et à baliser le

chemin à parcourir pour le mettre en œuvre. Véronique Masereel assurera le volet « cours de français ». Nous leur avons demandé quelle nouvelle impulsion elles souhaitent donner au projet.



Forte de son expérience, c'est Aline Niessen qui a proposé à l'Aide aux Personnes Déplacées de s'orienter vers une nouvelle formule qui prévoit plus d'accompagnement encore et 14 heures par semaine de perfectionnement en français.

- Quel est le constat qui, initialement, vous a amenées à développer ce projet ?

Nombre de personnes s'adressent au service social parce qu'elles éprouvent des difficultés à trouver

par quelle porte entrer dans la vie active et quitter un statut d'allocataire social psychologiquement pesant, souvent - contrairement aux idées reçues - endossé par manque de moyens. Leur manque de ressources est souvent perçu comme un manque de motivation, ce qui stigmatise un peu plus encore ces personnes et accroît leur désarroi... Désarroi qui les éloigne davantage encore du profil énergique, enthousiaste et proactif souhaité.

- Comment briser cette spirale ?

... en essayant d'attaquer le mal par la racine, en toute bienveillance. En proposant un espace d'écoute où les difficultés, loin d'être minimisées, sont soulevées, reconstruites et envisagées sous l'angle de solutions à y apporter. Nous faisons le tour de la situation du demandeur d'emploi, l'aidons à formuler ses désirs, à identifier les atouts valorisables sur le marché de l'emploi (compétences, expériences, savoir-être, ...), l'amenons à définir une orientation professionnelle, à prendre contact avec les organismes de formation, à trouver un stage, à obtenir le cas échéant une équivalence de diplôme, ... Il faut aussi rédiger les CV, les lettres de motivation - qui doivent être ciblées pour chaque fonction - rechercher les offres d'emploi, envoyer les candidatures en ligne, identifier les entreprises à qui envoyer des candidatures spontanées, ...

- Beaucoup de démarches se font maintenant en ligne. Vos apprenants sont-ils tous à l'aise avec l'outil informatique ?

Il s'agit là également d'une compétence que nous travaillons. Grâce à « Close the gap », une organisation visant à réduire la fracture numérique, nous avons pu acquérir des ordinateurs que nous mettons à la disposition des demandeurs d'emploi. Je les guide dans leurs démarches sur internet et, lorsque les personnes sont fort démunies face à l'ordinateur, je les oriente vers des centres qui proposent des petits modules de PMTIC (Plan Mobilisateur des Technologies de l'Information et de la Communication).



- Qu'est-ce qui justifie la mise sur pied d'un dispositif d'accompagnement spécifique pour migrants ?

Le demandeur d'emploi d'origine étrangère passe souvent par une étape où il se sent déraciné. Il n'est plus celui qu'il était chez lui et éprouve parfois des difficultés à se redéfinir une identité. Se confronter aux exigences du monde occidental provoque souvent chez le migrant une douloureuse expérience de déclassement, surtout s'il a été contraint de fuir son pays, et c'est dans ce contexte où il se sent impuissant qu'il lui faut se reconstruire un avenir.

Définir l'objectif à atteindre est sans doute la partie la plus délicate de mon travail. Il me faut à la fois redonner confiance et expliquer la réalité des métiers, parler des compétences qui y sont liées et amener la personne à mesurer l'écart entre son CV et celui qu'elle devrait pouvoir exhiber pour atteindre son objectif. Ce n'est pas parce qu'on l'on a construit des maisons pendant quinze ans en Guinée que l'on sera engagé comme maçon en Belgique. Chaque personne doit se redéfinir un projet réaliste.

- Qu'est-ce qui est réaliste et qu'est-ce qui ne l'est pas ?

Ce n'est effectivement pas toujours facile à définir et surtout ce n'est pas à moi de le définir. Mon job consiste à faire prendre conscience à la personne du chemin à parcourir et, dans certains cas, à l'aider à voir clairement ce que ses choix vont impliquer concrètement, que ce soit en terme d'organisation (redéfinition éventuelle des rôles au sein de la famille, déplacements, aspect finan-

cier, ...) ou en terme culturel ou religieux (compatibilité des horaires avec la pratique du culte, port ou non du voile, ...).

- Est-ce que l'on s'adresse de manière différente aux demandeurs d'emploi d'origine étrangère ?

L'entièreté du dispositif est soutenue par une approche qui relève de la « médiation interculturelle ». Tout d'abord, nous avons l'habitude de communiquer avec des gens qui maîtrisent mal le français et nous décodons assez vite leur langage. Beaucoup se plaignent d'être allés frapper à la porte d'autres services et de n'avoir pas réussi à se faire comprendre. Ensuite, nous sommes convaincus que, pour qu'un accompagnement de ce type soit efficace, l'accompagnateur doit pouvoir se décentrer et tenter de percevoir la situation telle que le demandeur d'emploi l'appréhende.

Dans le dossier de présentation des Ateliers d'orientation citoyenne préparé par le DISCRI, on peut lire un passage qui exprime assez bien ce que nous cherchons à faire : « En situation d'exil, l'apprentissage vise en effet en priorité à se positionner dans la société. Nos modèles culturels et éducatifs dominants ont tendance à minimiser l'importance de la dimension culturelle. Il est donc important d'inclure dans nos pratiques un travail explicite sur les symboles culturels, les valeurs, les injonctions de comportements, les grilles de lecture du monde, ainsi que les stéréotypes qui habitent nos représentations. <http://www.fecri.be/>.



- La démarche de décentration ne s'impose-t-elle pas également aux demandeurs d'emploi ?

Bien sûr. Et j'y suis particulièrement attentive lors des ateliers « citoyenneté ». Nous encourageons les migrants à faire ce travail que nous nous imposons nous-mêmes : analyser nos modes de perception et de fonctionnement, mettre nos opinions personnelles de côté le temps de l'écoute afin d'adopter un temps le point de vue de l'autre pour mieux le comprendre. Acquérir cette compétence peut désamorcer nombres de malentendus et de tensions. Cette capacité se pose en facilitateur incontournable pour l'intégration socioprofessionnelle des personnes migrantes. Plus ils auront de maîtrise sur les interactions dans lesquelles ils sont impliqués et moins ils seront tentés par les stratégies de fuite...



Véronique Masereel est formatrice en Français Langue Etrangère à l'Aide aux Personnes Déplacées depuis 1995. Dès septembre 2014, elle va travailler en binôme avec Aline Niesen sur le nouveau projet ISP.

- Pourquoi ouvrir un cours de français spécifique pour ce groupe de chercheurs d'emploi ? Ne pouviez-vous pas les intégrer dans les cours que vous donnez traditionnellement ?

Tous les apprenants de ce groupe poursuivent le même objectif : intégrer le marché de l'emploi. L'apprentissage doit donc être pensé au service de cet objectif. Il ne s'agit pas seulement de permettre aux apprenants d'expliquer leurs symptômes au médecin ou de faire leurs courses en toute autonomie mais, en un an, de donner à des migrants non francophones suffisamment de bagage en français pour reprendre des études ou postuler pour un emploi de qualité.

Concrètement, on se donne l'objectif de les amener d'un niveau A2 à un niveau A1 c'est-à-dire de passer d'un niveau de survie à un niveau seuil où la personne est capable de prendre part à une discussion, d'argumenter, ... C'est un objectif ambitieux, que l'on ne pourrait réalistement pas viser dans nos cours de « français social » car le profil de nos apprenants nous

contraint souvent à faire preuve d'une certaine souplesse qui parfois, ralentit les apprentissages.

Ceux qui se sont inscrits dans le programme ISP ont été clairement informés qu'ils doivent s'impliquer pleinement dans leurs apprentissages. Le cadre étant ainsi fixé, il me faut également adapter mon approche pédagogique avec ce groupe.

- Le contenu des leçons est davantage orienté vers l'emploi ?

Oui, les compétences à développer sont plus ciblées. Je souhaite les amener à s'exprimer finement, à manier les nuances, ce qui ne veut pas pour autant dire que l'on travaille de manière plus académique. Je m'attarde par exemple plus sur le langage familier que je ne le faisais auprès des autres groupes car je pense que cette faculté favorise la relation aux collègues et donc l'intégration durable dans le monde du travail.

- Est-ce que la spécificité de ton apport s'arrête à une sélection de thèmes, de vocabulaire à privilégier ou est-ce que tu soignes le choix de tes méthodes ?

Je voudrais autant que possible mettre les apprenants

dans des situations proches de la vie réelle. J'ai par exemple sélectionné des scènes de films dans lesquelles on peut voir des gens qui se présentent pour un emploi ainsi que des supports audio qui peuvent permettre de décoder la manière de se présenter, les inflexions de voix, les attitudes non verbales. J'aurai recours à la technique des jeux de rôle. J'aimerais aider ces apprenants à apprivoiser leur stress par rapport au téléphone, un instrument qui peut faire perdre leurs moyens aux personnes qui ne maîtrisent pas la langue et qui trouvent souvent, à l'autre bout du fil, des interlocuteurs qui ne perçoivent pas qu'ils doivent ralentir le débit et qui, parfois, s'impatientent lorsqu'on bafouille.

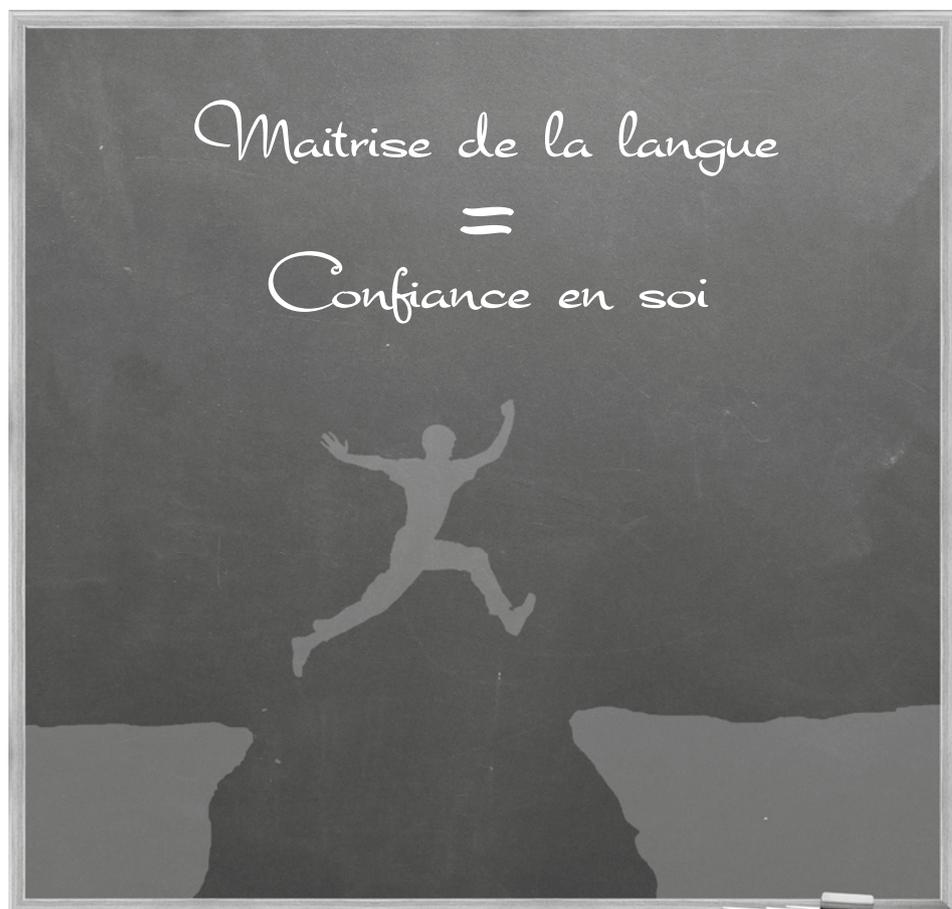
- La maîtrise de la langue est également au service de la confiance en soi.

C'est très important. Il ne suffit pas d'être capable de construire une belle phrase pour oser la placer. Il faut pouvoir s'approprier la langue pour qu'elle parle, raison pour laquelle je souhaite travailler dans une perspective de pédagogie active. Je vais multiplier les supports, rebondir sur ce qu'amènent les participants, les mettre en situation - sans éviter les situations de stress - et, dans un second temps, revenir à ce qui s'est passé et à ce que l'on peut en comprendre.

- Il n'y aura pas à proprement parler de cours de grammaire.

Si, il y en aura mais on dégagera ensemble les règles à partir de l'expérience vécue et des difficultés rencontrées. C'est une méthodologie de travail exigeante, pas toujours appréciée d'emblée par des apprenants étrangers qui ont connu des formes d'enseignement très académiques, mais c'est une méthode qui favorise l'implication, l'esprit d'initiative et l'auto-évaluation. Des compétences précieuses quand on cherche à retenir l'attention d'un employeur...

Propos recueillis par Lelita Pineiro Perez



Siège social :

Rue du Marché, 33
4500 Huy
Tèl : 085/21 34 81
Fax : 085/23 01 47
e-mail : aidepersdepl.huy@skynet.be
Site : <http://www.aideauxpersonnesdeplacees.be>

Numéros des comptes :

En Belgique :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

C.C.P. 000-0075670-10

(IBAN : BE41 0000 0756 7010)

BIC : BPOTBEB1)

FORTIS 240-0297091-81

(IBAN : BE36 2400 2970 9181)

BIC : GEBABEBB)

En France :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

Chemin Rouge de Fontaine

59650 Villeneuve d'Ascq

C.C.P Paris17.563.64X

(IBAN : FR25 3004 1000 0117 5636 4X02 050)

BIC : PSSTFRPPPAR)

Crédit du nord-Lille 2906-113342-2

(IBAN : FR76 3007 6029 0611 3342 0020 086)

BIC : NORDFRPP)

Au Grand-Duché de Luxembourg :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

Compte C.C.E. Luxembourg :

1000/1457/2

(IBAN : LU58 0019 1000 1457 2000)

BIC : BCEELULL)

En Grande-Bretagne :

Father Pire Fund :

Camberwell Branch (206651)

P.O. Box 270

LONDON SE 154 RD – A/C 50361976

(IBAN : GB55 BARC 2066 5150 3619 76)

SWIFT BIC : BARCGB22)

Exonération fiscale pour tous les dons égaux ou supérieurs à 40 Euros versés en une ou plusieurs fois à l'un de nos comptes en Belgique.

Editeur responsable :

Patrick Verhoost